

Bonjour,

Vous êtes attendu (e) à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, pour effectuer votre pré rentrée administrative de L2 ; concerne aussi les redoublants de L2.

Le 28 août 2017, en Amphi selon la répartition suivante : (Nom de famille=> nom de naissance)

à **8h00** => **A → DEL**

à **13h00** => **LE → P**

à **10h00** => **DEM → LA**

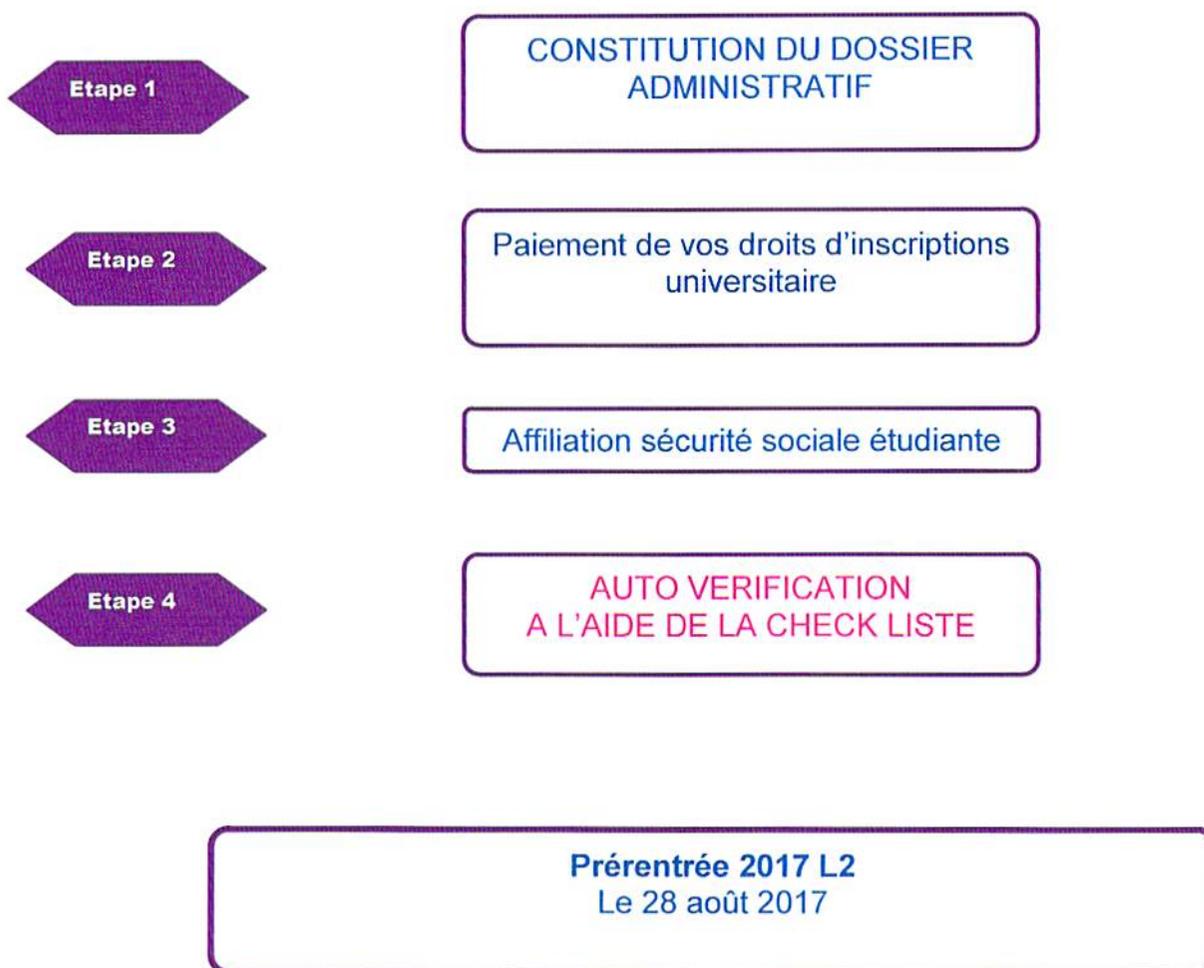
à **15h00** => **Q → Z**

Votre présence est obligatoire.

Cette rentrée se fera sous forme de chaîne d'inscription.

Il vous appartient d'anticiper vos démarches et de respecter strictement les consignes afin de nous transmettre **Le « Dossier Rentrée 2017 2018 » complet** ce 28 août 2017.

Les étapes d'une rentrée administrative réussie



Si dossier complet => remise du certificat de scolarité et carte étudiante

Si dossier incomplet : étudiant non autorisé à entrer en formation

CHECK LISTE DES DOCUMENTS EXIGES POUR LE 28 aout 2017

DOCUMENT 1

DOCUMENT 2

DOCUMENT 3

DOCUMENT 4

CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

- Feuille Statistiques DREES
- Feuille Statistiques Région
- Attestation médicale
- Diplôme du Bac pour les étudiants qui ont fourni le relevé de notes

DOCUMENT 5

DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

- Justificatif de virement bancaire

DOCUMENT 6

DOCUMENT 7

AFFILIATION SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

- Fac-similé CERFA
- Chèque
Ou
- Document justifiant du non-paiement

Ex : attestation de carte vitale pour les ayants droits ; notification de droit au Pôle Emploi

FORMALITEES ADMINISTRATIVES

RENTREE 2017/2018 - L2 ET REBOUBLANTS L2

ETAPE 1 / SOMMAIRE DU DOSSIER DE RENTREE

- 1/ Fiche des statistiques DREES
- 2/ Fiche des statistiques Région
- 3/ Fac-similé au CERFA (affiliation sécurité sociale étudiante) et documentation LMDE SMENO
- 4/ Attestation médicale d'aptitude

A TRANSMETTRE : Diplôme du Bac si le relevé de notes a été fourni.

ETAPE 2/ DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE : 225€

Mode de paiement: virement bancaire selon les références suivantes :

Régie IFSI CH VALENCIENNES – Régie recettes

BIC: TRPUFRP1 IBAN: FR 76 1007 1590 0000 0020 1901 706

Indiquez impérativement la référence "IFSI 2017 L2 "suivie de vos nom et prénom

(le virement peut être réalisé à partir d'un compte qui ne serait pas celui de l'étudiant)

Donner le récapitulatif du virement bancaire le jour de la pré rentrée

ETAPE 3 / CERTIFICAT MEDICAL

Certificat médical d'aptitude \Rightarrow ATTESTATION MEDICALE

ETAPE 4 / AFFILIATION SECURITE SOCIALE ETUDIANT 2017 /2018

\Rightarrow Confère document à télécharger => 3) Fac-similé au CERFA (affiliation sécurité sociale étudiante) et documentation SMENO et LMDE

REGIME ETUDIANT		REGIME GENERAL
Etudiants ayants droit	Etudiants	Etudiants
- Fac-similé au CERFA rempli et signé	- Fac-similé au CERFA rempli et signé	justifiant d'une activité salariée
- fournir la photocopie de l'attestation de la carte vitale de la personne ouvrant les droits	Montant de la cotisation prochainement indiqué sur www.ch-valenciennes.fr/formation/ifms/concours-et-dossiers/Montant Sécu 2017 .	Ou en promotion professionnelle
Ex (parents, conjoint...)	chèque libellé à l'ordre de la régie de recette IFSI ch Valenciennes	Ou en congé individuel de formation
	en précisant au dos la référence « IFSI 2017 L2 » suivie de vos nom et prénom.	Ou Indemnisé par le Pôle Emploi jusqu'en aout 2018 \Rightarrow transmettre la notification de droits - Fac-similé au CERFA rempli et signé
		Fournir une photocopie de l'attestation de carte vitale + justificatif selon la situation (contrat de travail ...)

A la rubrique « précisez la mutuelle étudiante choisie pour la sécurité sociale de base » du fac-similé au CERFA Sécurité Sociale

Compléter obligatoirement selon votre choix par LMDE ou SMENO ou CPAM

PROFESSION DU PARENT dont vous dépendez en terme de Sécurité sociale	Votre âge au cours de l'année universitaire (entre le 1 ^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018)			
	Entre 16 et 19 ans Né(e) entre le 01/09/98 et le 31/08/2002	20 ans Né(e) entre le 01/09/97 et le 31/08/98	Entre 21 et moins de 28 ans Né(e) entre le 01/09/69 et le 31/08/97	28 ans et plus Né(e) avant le 31/08/69
Salarié et assimilé : Fonctionnaire de l'État, Fonctionnaire territorial ou hospitalier, Artiste auteur, Praticien ou auxiliaire médical conventionné (sauf option profession libérale), Exploitant ou salarié agricole. Travailleur non salarié : Artisan, Commerçant, Profession libérale. Régimes spécifiques : Clarks et employés de notaires, Cultes, E.D.F.-G.D.F, Militaires, Mines, R.A.T.P., Sénat. Autres régimes spécifiques : Assemblée Nationale, Marine marchande (ENIM), Grand Port de Bordeaux. Fonctionnaire international Agent de la SNCF	Sécu étudiante obligatoire et GRATUITE	Sécu étudiante obligatoire et PAYANTE ⁽¹⁾ (gratuite si vous êtes boursier)	Sécu étudiante obligatoire et PAYANTE ⁽¹⁾ (gratuite si vous êtes boursier)	Renseignez-vous auprès de la CPAM de votre lieu d'habitation
	Sécu des parents GRATUITE	Sécu des parents GRATUITE		
		Sécu étudiante obligatoire et PAYANTE ^{(1) (2)}		
	Sécu des parents GRATUITE			
ÉTUDIANT ÉTRANGER (sauf accords bilatéraux)	Sécu étudiante obligatoire et GRATUITE	Sécu étudiante obligatoire et PAYANTE ⁽¹⁾ (gratuite si vous êtes boursier)		

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Demande de bourses du Conseil Régional

Toute demande devra être saisie sur le site du Conseil Régional à l'adresse suivante :
www.scribe.nordpasdecals.fr

Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège²

**Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi. Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser. Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.*

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

- | | | |
|--|--|--|
| <p>Père</p> <input type="checkbox"/> 1 Agriculteur
<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> 5 Employé
<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier
<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé) | <p>Mère</p> <input type="checkbox"/> 1 Agriculteur
<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> 5 Employé
<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier
<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé) | <p>Tuteur</p> <input type="checkbox"/> 1 Agriculteur
<input type="checkbox"/> 2 Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> 3 Cadre et profession intellectuelle supérieure
<input type="checkbox"/> 4 Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> 5 Employé
<input type="checkbox"/> 6 Ouvrier
<input type="checkbox"/> 7 Inactif (n'a jamais travaillé) |
|--|--|--|

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise ⁽¹⁾ Ingénieur- cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social ⁽²⁾ Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr; Technicien Contremaitre, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique ⁽³⁾ Policier et militaire Employé administratif d'entreprise ⁽⁴⁾ Employé de commerce ⁽⁵⁾ Person. service direct aux particuliers ⁽⁶⁾	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, éducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des Impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier ...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de saisie, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôteesse d'accueil ...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, pompiste...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale ...

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation (cocher une seule case)

- 0 Autre formation sanitaire que celle suivie actuellement
- 1 Etudes secondaires (niveau inférieur ou égal au baccalauréat)
- 2 Formation préparatoire à l'entrée dans la formation actuelle
- 3 Première année commune aux études de santé en Faculté de médecine (PACES)
- 4 Etudes supérieures (hors classe de préparation à la formation actuelle)
- 5 Emploi dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- 6 Emploi dans un autre secteur
- 7 Suivi de la même formation dans un autre établissement
- 8 Participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- 9 Chômage
- 10 Inactivité liée à la maladie ou à la maternité
- 11 Autres cas d'inactivité (pour élever un enfant, ...)

Niveau d'études (Jusqu'au bac) ou diplôme le plus élevé (à partir du bac) lors de l'accès à la formation (cocher une seule case)

- 1 Cycle d'études primaires ou niveau 6e, 5e, 4e
- 2a BEP Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), BEP carrière sanitaire et sociale
- 2b BEPA services aux personnes
- 2c BEPC (niveau ou diplôme)
- 2d CAPA Services en milieu rural
- 3 Autres BEP, CAP, ou fin 2nde ou 1ère
- 4 Niveau fin terminale
- 6 Baccalauréat
- 8 Equivalence Baccalauréat (DAEU...) ou titre/diplôme de niveau IV
- 9 BTS
- 10 DUT ou niveau de bac+2 à caractère professionnel
- 11a Première année de licence validée (L1)
- 11b Deuxième année de licence validée (L2, DEUG, DEUST)
- 12 LICENCE (L3)
- 13 MASTER 1 / MAITRISE (M1)
- 14 MASTER 2 / DESS, DEA (M2)
- 15 DOCTORAT

Série de baccalauréat (cocher une seule case)

- 1 Série L (A)
- 2 Série ES (B)
- 3 Série S (C, D, D', E)
- 4 Série STI2D et STD2A (STI, F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)
- 5 Série STL (F5, F6, F7, F7')
- 6 Série STMG (STG, STT, G, H)
- 7 Série STAV (STPA, STAE)
- 8 Série ST2S (SMS, F8)
- 9 Série Hôtellerie
- 10 Séries TMD (F11, F11')
- 11a Baccalauréat professionnel ASSP
- 11b Baccalauréat professionnel SAPAT
- 11c Baccalauréat professionnel SPVL
- 12 Autre baccalauréat professionnel
- 13 Equivalence / Titre à l'étranger

Diplôme professionnel du secteur sanitaire ou social déjà obtenu (cocher une seule case)

- 1 Aucun diplôme sanitaire ou social
- 2a Diplôme d'État Aide médico-psychologique (DEAMP)
- 2b Diplôme d'État Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- 2c Autre diplôme du secteur social ou médico-social
- 3 Ambulancier
- 4 Infirmier
- 5 Sage-femme
- 6 Masseur-kinésithérapeute
- 7 Technicien de laboratoire médical
- 8 Aide-soignant
- 9 Pédiacre-podologue
- 10 Manipulateur d'électroradiologie médicale
- 11 Ergothérapeute
- 12 Psychomotricien
- 13 Auxiliaire de puériculture
- 14 Préparateur en pharmacie hospitalière
- 15 Autre diplôme sanitaire

Année d'obtention du baccalauréat (AAAA)

Les Informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recenser les étudiants inscrits dans les formations du secteur sanitaire. Les destinataires des données sont : votre établissement de formation, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Ministères des affaires sociales et de la santé, de l'économie et des finances, le ministère chargé du travail et de l'emploi, le ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre direction. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Observatoire Régional des Etudes Supérieures



Université Lille Nord de France
Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

Collecte des données

Identifiant National Etudiant (numéro fourni à l'étudiant à l'épreuve de français du baccalauréat)

NOM (pour les femmes mariées : nom patronymique)

PRENOM

SEXE DATE DE NAISSANCE NATIONALITE STATUT MATRIMONIAL

voir codification jointe (pages 5,6) 0 : célibataire 1 : en couple

SITUATION SALARIALE DE L'ETUDIANT

BOURSES D'ETUDES

0 : sans emploi 2 : emploi temps partiel 0 : non boursier 4 : allocataire IUFM ou pré-IUFM
1 : emploi temps complet ou allocataire de recherche 3 : autres 1 : boursier enseignement supérieur 5 : allocataire de recherche
2 : boursier étranger gouvernement français 7 : autre bourse
3 : boursier étranger de son gouvernement 8 : en attente

Emploi du chef de famille (père ou mère)

Emploi du chef de famille (père ou mère)

SITUATION SALARIALE

PCS

1 : en activité 3 : chômage
2 : retraite 4 : autres

voir codification jointe (page 6)

CODE DE L'ANNEE d'inscription ou identifiant dans l'établissement

Indiquer L1 ou L2 ou L3

Pour le lieu d'études CODE POSTAL (ou code pays)

ADRESSE COMPLETE PARENTS (à défaut étudiant):

Pour le lieu d'habitation des parents

CODE POSTAL NOM DE LA COMMUNE

Pour le lieu d'habitation de l'étudiant

CODE POSTAL NOM DE LA COMMUNE

BAC SERIE * BAC MENTION BAC ANNEE BAC Département (à défaut académie-nous préciser)

0 : passable 2 : bien
1 : assez bien 3 : très bien

* si l'étudiant a obtenu deux fois le baccalauréat (séries différentes) prendre le dernier obtenu

Où étiez-vous inscrit(e) l'année dernière

(ou en cas d'interruption des études, quelle est votre dernière inscription dans un établissement d'enseignement)

Année universitaire

Département

Type d'établissement

1 : Terminale, Bac Pro, Brevet Technicien	10 : IUFM
2 : Prépa	11 : Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
3 : BTS	12 : Etablissement Enseignement Supérieur étranger
4 : IUT	13 : Grande Ecole tertiaire (diplôme de sortie : bac+5)
5 : Universités hors IUT	14 : Ecole Paramédicale
6 : Ens. Univ. Privé	15 : Ecole de Sage Femme
7 : Grandes écoles	16 : Ecole d'art
8 : Ens. par correspondance	19 : Autres

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.



135	PAYS-BAS	341	SENEGAL	344	TCHAD
422	PEROU	121	SERBIE ET MONTENEGRO	219	THAÏLANDE
220	PHILIPPINES	342	SERRA LEONE	345	TOGO
122	POLOGNE	226	SINGAPOUR	509	TONGA OU FRIENDLY
987	POLYNESIE FRANCAISE	117	SLOVAQUIE	433	TRINITE ET TOBAGO
139	PORTUGAL	145	SLOVENIE	351	TUNISIE
248	QATAR	318	SOMALIE	260	TURMENISTAN
323	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	343	SOLIDAN	208	TURQUIE
408	REPUBLIQUE DOMINICAINE	235	SRI LANKA	511	TUVALU
116	REPUBLIQUE TCHÉQUE	442	ST CHRISTOPHE ET NIEVES	155	UKRAINE
974	REUNION	975	ST PIERRE ET MIQUELON	423	URUGUAY
114	ROUMANIE	104	SUEDE	514	VANUATU
123	RUSSIE	140	SUISSE	424	VENEZUELA
340	RWANDA	250	SULTANAT D'OMAN	243	VIETNAM
389	SAHARA OCCIDENTAL	437	SURINAM	986	WALLIS ET FUTUNA
128	SAINT MARIN	391	SWAZILAND	251	YEMEN
512	SALOMON	206	SYRIE	312	ZAIRE
414	SALVADOR	259	TADJIKISTAN	346	ZAMBIE
506	SAMOA OCCIDENTALES	236	TAIWAN	310	ZIMBABWE - RHODESIE
995	SANS NATIONALITÉ	309	TANZANIE		

Codes PCS du chef de famille (père ou mère)

10: agriculteurs exploitants	48: contremaîtres, Agents de maîtrise
21: artisans	52: employés civils & agents scs fonction publique
22: commerçants et assimilés	53: policiers et militaires
23: chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54: employés administratifs d'entreprise
31: professions libérales	55: employés de commerce
33: cadres de la fonction publique	56: personnels des services directs aux particuliers
34: professeurs, professions scientifiques	61: ouvriers qualifiés
35: professions de l'information arts et spectacles	66: ouvriers non qualifiés
37: cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69: ouvriers agricoles
38: ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71: anciens agriculteurs exploitants
42: instituteurs et assimilés	72: anciens artisans, commerçants, chefs d'entrep
43: professions intermédiaires de la santé et du travail	73: anciens cadres et professions intermédiaires
44: clergé, religieux	76: anciens employés et ouvriers
45: professions intermédiaires adm.fonction publique	81: chômeurs n'ayant jamais travaillé
46: professions interméd adm.&comm, entrepri	82: autres personnes sans activité professionnelle
47: techniciens	99: non renseigné (inconnu ou sans objet)
N.B. chômeurs : code de l'un de la dernière profession exercée	

Tab Révisé

100



Codes NATIONALITE + DOMTOM

212	AFGHANISTAN	301	EGYPTE	127	ITALIE
303	AFRIQUE DU SUD	247	EMIRATS ARABES UNIS	426	JAMAIQUE
125	ALBANIE	420	EQUATEUR	217	JAPON
352	ALGERIE	317	ERYTHREE	222	JORDANIE
109	ALLEMAGNE	134	Espagne	256	KAZAKHSTAN
130	ANDORRE	106	ESTONIE	332	KENYA
395	ANGOLA	404	ETATS UNIS	257	KIRGUIZISTAN
441	ANTIGUA ET BARBUDA	315	ETHIOPIE (ABYSSINIE)	513	KIRIBATI
201	ARABIE SAOUDIENNE	136	EX REP. YOUGOS. MAC ED	240	KOWEIT
415	ARGENTINE	508	FIDJI	241	LAOS
252	ARMENIE	105	FINLANDE	348	LESOTHO
501	AUSTRALIE	100	France	107	LETONIE
990	AUTRES PAYS	328	GABON	205	LIBAN
110	AUTRICHE	304	GAMBIE	302	LIBERIA
253	AZERBAIDJAN	261	GAZA ET JERICHO	113	LIECHTENSTEIN
436	BAHAMAS	255	GEORGIE	108	LITUANIE
246	BANGLADESH	329	GHANA	137	LUXEMBOURG
131	BELGIQUE	132	GRANDE BRETAGNE	316	LYBIE
429	BELIZE	126	GRECE	333	MADAGASCAR
327	BENIN	435	GRENADE ET GRENADINES	227	MALAISIE
214	BHOUTAN	971	GUADELOUPE	334	MALAWI
148	BIELORUSSIE	409	GUATEMALA	335	MALI
224	BIRMANIE	330	GUINEE	144	MALTE
418	BOLIVIE	392	GUINEE BISSAU	350	MAROC
118	BOSNIE-HERZEGOVINE	314	GUINEE EQUATORIALE	972	MARTINIQUE
347	BOTSWANA	428	GUYANA	336	MAURITANIE
416	BRESIL	973	GUYANE	985	MAYOTTE
225	BRUNEI	410	HAIITI	405	MEXIQUE
111	BULGARIE	411	HONDURAS	516	MICRONESIE
331	BURKINA FASO	112	HONGRIE	151	MOI.DAVIE
321	BURUNDI	434	ILE DE LA BARBADE	138	MONACO
234	CAMBODGE	438	ILE DE LA DOMINIQUE	242	MONGOLIF (EXTERIEURE)
322	CAMEROUN	504	ILE HAWAII	393	MOZAMBIQUE
401	CANADA	390	ILE MAURICE	111	NAMIBIE
417	CIJILI	440	ILE ST VINCENT	307	NAURU
216	CHINE POPULAIRE	439	ILE ST LUCIE	215	NEPAL
254	CYPRÈ	249	ILES BAIREIN	412	NICARAGUA
129	CITE DU VATICAN	394	ILES DE SAO-THOME	337	NIGER
419	COLOMBIE	396	ILES DU CAP-VERT	338	NIGERIA
397	COMORES	229	ILES MALDIVES	103	NORVEGE
324	CONGO	515	ILES MARSHALL	988	NOUVELLE CALEDONIE
258	COREE DU NORD	398	ILES SEYCHELLES	502	NOUVELLE ZELANDE
230	COREE DU SUD	235	INDE	339	OUGANDA
406	COSTA RICA	231	INDONÉSIE	258	OUBÉKISTAN
326	COTE D'IVOIRE	260	JAPON	213	PAKISTAN
319	CROATIE	262	JERSEY	214	PALMOSIENS
300	CUBA	263	JORDANIE	215	PANAMA
302	CYPRÈ	264	KAZAKHSTAN	216	PAPOUA NOUVELE GUINEE
304	DANEMARK	265	KENYA	217	PAYS-BAS
305	DEUTSCHLAND	266	KIRIBATI	218	PEROU
306	ESPAGNE	267	KIRGUIZISTAN	219	POLONIE
307	ETATS UNIS	268	KOWEIT	220	PORTUGAL
308	FINLANDE	269	LAOS	221	ROMANIE
309	FRANCE	270	LESOTHO	222	RUSSIE
310	GERMANY	271	LIECHTENSTEIN	223	SLOVACQUE
311	GRANDE BRETAGNE	272	LITUANIE	224	SLOVENIE
312	GRÈCE	273	LUXEMBOURG	225	SURINAM
313	GRENADE ET GRENADINES	274	MADAGASCAR	226	SURINAM
314	GUADELOUPE	275	MALAISIE	227	SURINAM
315	GUATEMALA	276	MALAWI	228	SURINAM
316	GUINEE	277	MALI	229	SURINAM
317	GUINEE BISSAU	278	MALTE	230	SURINAM
318	GUINEE EQUATORIALE	279	MAROC	231	SURINAM
319	GUYANA	280	MARTINIQUE	232	SURINAM
320	GUYANE	281	MAURITANIE	233	SURINAM
321	HAIITI	282	MAYOTTE	234	SURINAM
322	HONDURAS	283	MEXIQUE	235	SURINAM
323	HONGRIE	284	MICRONESIE	236	SURINAM
324	ILE DE LA BARBADE	285	MOI.DAVIE	237	SURINAM
325	ILE DE LA DOMINIQUE	286	MONACO	238	SURINAM
326	ILE HAWAII	287	MONGOLIF (EXTERIEURE)	239	SURINAM
327	ILE MAURICE	288	MOZAMBIQUE	240	SURINAM
328	ILE ST VINCENT	289	NAMIBIE	241	SURINAM
329	ILE ST LUCIE	290	NAURU	242	SURINAM
330	ILES BAIREIN	291	NEPAL	243	SURINAM
331	ILES DE SAO-THOME	292	NICARAGUA	244	SURINAM
332	ILES DU CAP-VERT	293	NIGER	245	SURINAM
333	ILES MALDIVES	294	NIGERIA	246	SURINAM
334	ILES MARSHALL	295	NORVEGE	247	SURINAM
335	ILES SEYCHELLES	296	NOUVELLE CALEDONIE	248	SURINAM
336	INDE	297	NOUVELLE ZELANDE	249	SURINAM
337	INDONÉSIE	298	OUGANDA	250	SURINAM
338	JAPON	299	OUBÉKISTAN	251	SURINAM
339	JERSEY	300	PAKISTAN	252	SURINAM
340	JORDANIE	301	PALMOSIENS	253	SURINAM
341	KAZAKHSTAN	302	PANAMA	254	SURINAM
342	KENYA	303	PAPOUA NOUVELE GUINEE	255	SURINAM
343	KIRIBATI	304	PAYS-BAS	256	SURINAM
344	KIRGUIZISTAN	305	PEROU	257	SURINAM
345	KOWEIT	306	POLONIE	258	SURINAM
346	LAOS	307	PORTUGAL	259	SURINAM
347	LESOTHO	308	ROMANIE	260	SURINAM
348	LIECHTENSTEIN	309	RUSSIE	261	SURINAM
349	LITUANIE	310	SLOVACQUE	262	SURINAM
350	LUXEMBOURG	311	SLOVENIE	263	SURINAM
351	LYBIE	312	SURINAM	264	SURINAM
352	MADAGASCAR	313	SURINAM	265	SURINAM
353	MALAISIE	314	SURINAM	266	SURINAM
354	MALAWI	315	SURINAM	267	SURINAM
355	MALI	316	SURINAM	268	SURINAM
356	MALTE	317	SURINAM	269	SURINAM
357	MAROC	318	SURINAM	270	SURINAM
358	MARTINIQUE	319	SURINAM	271	SURINAM
359	MAURITANIE	320	SURINAM	272	SURINAM
360	MAYOTTE	321	SURINAM	273	SURINAM
361	MEXIQUE	322	SURINAM	274	SURINAM
362	MICRONESIE	323	SURINAM	275	SURINAM
363	MOI.DAVIE	324	SURINAM	276	SURINAM
364	MONACO	325	SURINAM	277	SURINAM
365	MONGOLIF (EXTERIEURE)	326	SURINAM	278	SURINAM
366	MOZAMBIQUE	327	SURINAM	279	SURINAM
367	NAMIBIE	328	SURINAM	280	SURINAM
368	NAURU	329	SURINAM	281	SURINAM
369	NEPAL	330	SURINAM	282	SURINAM
370	NICARAGUA	331	SURINAM	283	SURINAM
371	NIGER	332	SURINAM	284	SURINAM
372	NIGERIA	333	SURINAM	285	SURINAM
373	NORVEGE	334	SURINAM	286	SURINAM
374	NOUVELLE CALEDONIE	335	SURINAM	287	SURINAM
375	NOUVELLE ZELANDE	336	SURINAM	288	SURINAM
376	OUGANDA	337	SURINAM	289	SURINAM
377	OUBÉKISTAN	338	SURINAM	290	SURINAM
378	PAKISTAN	339	SURINAM	291	SURINAM
379	PALMOSIENS	340	SURINAM	292	SURINAM
380	PANAMA	341	SURINAM	293	SURINAM
381	PAPOUA NOUVELE GUINEE	342	SURINAM	294	SURINAM
382	PAYS-BAS	343	SURINAM	295	SURINAM
383	PEROU	344	SURINAM	296	SURINAM
384	POLONIE	345	SURINAM	297	SURINAM
385	PORTUGAL	346	SURINAM	298	SURINAM
386	ROMANIE	347	SURINAM	299	SURINAM
387	RUSSIE	348	SURINAM	300	SURINAM
388	SLOVACQUE	349	SURINAM	301	SURINAM
389	SLOVENIE	350	SURINAM	302	SURINAM
390	SURINAM	351	SURINAM	303	SURINAM
391	SURINAM	352	SURINAM	304	SURINAM
392	SURINAM	353	SURINAM	305	SURINAM
393	SURINAM	354	SURINAM	306	SURINAM
394	SURINAM	355	SURINAM	307	SURINAM
395	SURINAM	356	SURINAM	308	SURINAM
396	SURINAM	357	SURINAM	309	SURINAM
397	SURINAM	358	SURINAM	310	SURINAM
398	SURINAM	359	SURINAM	311	SURINAM
399	SURINAM	360	SURINAM	312	SURINAM
400	SURINAM	361	SURINAM	313	SURINAM
401	SURINAM	362	SURINAM	314	SURINAM
402	SURINAM	363	SURINAM	315	SURINAM
403	SURINAM	364	SURINAM	316	SURINAM
404	SURINAM	365	SURINAM	317	SURINAM
405	SURINAM	366	SURINAM	318	SURINAM
406	SURINAM	367	SURINAM	319	SURINAM
407	SURINAM	368	SURINAM	320	SURINAM
408	SURINAM	369	SURINAM	321	SURINAM
409	SURINAM	370	SURINAM	322	SURINAM
410	SURINAM	371	SURINAM	323	SURINAM
411	SURINAM	372	SURINAM	324	SURINAM
412	SURINAM	373	SURINAM	325	SURINAM
413	SURINAM	374	SURINAM	326	SURINAM
414	SURINAM	375	SURINAM	327	SURINAM
415	SURINAM	376	SURINAM	328	SURINAM
416	SURINAM	377	SURINAM	329	SURINAM
417	SURINAM	378	SURINAM	330	SURINAM
418	SURINAM	379	SURINAM	331	SURINAM
419	SURINAM	380	SURINAM	332	SURINAM
420	SURINAM	381	SURINAM	333	SURINAM
421	SURINAM	382	SURINAM	334	SURINAM
422	SURINAM	383	SURINAM	335	SURINAM
423	SURINAM	384	SURINAM	336	SURINAM
424	SURINAM	385	SURINAM	337	SURINAM
425	SURINAM	386	SURINAM	338	SURINAM
426	SURINAM	387	SURINAM	339	SURINAM
427	SURINAM	388	SURINAM	340	SURINAM
428	SURINAM	389	SURINAM	341	SURINAM
429	SURINAM	390	SURINAM	342	SURINAM
430	SURINAM	391	SURINAM	343	SURINAM
431	SURINAM	392	SURINAM	344	SURINAM
432	SURINAM	393	SURINAM	345	SURINAM
433	SURINAM	394	SURINAM	346	SURINAM
434	SURINAM	395	SURINAM	347	SURINAM
435	SURINAM	396	SURINAM	348	SURINAM
436	SURINAM	397	SURINAM	349	SURINAM
437	SURINAM	398	SURINAM	350	SURINAM
438	SURINAM	399	SURINAM	351	SURINAM
439	SURINAM	400	SURINAM	352	SURINAM

③ FAC - Similé CERFA
L2 + L2 redoublants

FORMULAIRE EN VUE DE L'IMMATRICULATION D'UN ETUDIANT



Année 2017/2018

IDENTITÉ

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

CP : _____ Four Paris, Lyon et Marseille indiquer l'arrondissement. Pays : _____ Nationalité : _____

COORDONNÉES

Adresse de l'étudiant(e) : _____ Adresse des parents : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Diplôme préparé : Année d'études :

CADRE RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS VENANT FAIRE LEURS ÉTUDES EN FRANCE

- Etes-vous ressortissant de l'Espace Economique Européen ? oui non
Si oui, avez-vous une Carte Européenne d'Assurance Maladie ? oui non
Si oui, indiquez sa date de validité _____
- Etes-vous ressortissant d'un pays hors de l'Espace Economique Européen? oui non

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Avez-vous déjà été immatriculé au régime français de Sécurité sociale ? oui non
Indiquez votre numéro de Sécurité Sociale personnel
2. Avez-vous une activité salariée ? (+ de 60 h par mois ou 120 h par trimestre couvrant la totalité de l'année universitaire) oui non
(si oui, fournir votre contrat de travail à votre établissement ou un justificatif des indemnités Pôle Emploi)
3. Etes-vous couvert par le régime de Sécurité sociale de votre époux (se), pacsé(e), concubin(e) ? oui non
4. Quelle est la profession de vos parents? (reporter le n° de la profession de vos parents de la liste ci-dessous *)
 ■ Votre père : De qui dépendiez-vous avant d'être étudiant(e)? votre père votre mère
 ■ Votre mère :
5. Etes-vous étudiant boursier de l'enseignement supérieur ? oui non (si oui, fournir la notification de bourses à votre établissement)
6. Centre payeur que vous avez choisi _____
(SMENO : réseau emeVia / LMDE: Centre 601 / Autre)

A _____ Le _____ Signature _____

CADRE RESERVE A L'ÉTABLISSEMENT

Régime de Sécurité sociale pour cette année universitaire :

Régime Etudiant :	Régime obligatoire autre :	Date versement cotisation :
Cotisant <input type="checkbox"/>	Ayant Droit d'un parent / conjoint <input type="checkbox"/>	
Boursier <input type="checkbox"/>	Salarié <input type="checkbox"/>	Cachet de l'établissement et signature :
Non cotisant <input type="checkbox"/>	Etudiant en possession d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie <input type="checkbox"/>	
	Etudiant - de 16 ans / + de 28 ans <input type="checkbox"/>	

(*) Profession de vos parents : Numéro à reporter

1. Salarié, Sans profession, Profession agricole, Médecin conventionné du secteur 1, Salarié Banque de France, Fonctionnaire	4. Port autonome de Bordeaux, Marine marchande, Assemblée Nationale
2. Artisan, Commerçant (propriétaire du magasin), Professions libérales non médicales (avocat, chef d'entreprise, aut. res. médecins...), Fonctionnaire international	5. Agent SNCF
3. Militaire, Gendarme, Frontalier (travaillant au Luxembourg, Allemagne, Belgique...), EDF-GDF, Mines, Cultes, Opéra, Comédie française, RATP, CCI de Paris, Clerc et employé de notaire, Sénat	6. Frontalier Suisse

Retraités : indiquer le numéro de la profession exercée auparavant

Conformément à la loi informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 34 de la loi "informatique et Libertés"). Pour exercer, contactez par courrier votre service de scolarité.

SECURITE SOCIALE

LIEN LMDE

<http://www.lmderm.net/lmde-etabs/ro-rc/index.html>

LIEN SMENO

www.smeno.com



Centre Hospitalier de Valenciennes



ANNEXE 5

ATTESTATION MEDICALE EN COURS DE FORMATION

TEXTES DE REFERENCE :

Arrêté du 6 Mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L3111.4 du code de la santé publique.

*Arrêté du 2 Août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'Article L3111.4 du code de la santé publique **Et modifié par** : L'Arrêté du 2 mars 2017 suspendant les annexes I et II de l'arrêté du 2 aout 2013, relatif aux tensions d'approvisionnement de vaccins contre l'hépatite B*

Arrêté du 13 Juillet 2014 relatif à la pratique de vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux textes tuberculique

Je soussigné(e) : Docteur en médecine, certifie que :

Nom :

Nom de jeune fille (obligatoire pour les femmes mariées) :

Prénom : Date de naissance

En Formation : **Infirmier deannée d'études**
 Aide-Soignant **Auxiliaire de Puériculture** **Puéricultrice**

Dans le cadre de la poursuite de son cursus de formation en soins infirmiers :

- Présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession**
- Est à jour de ces vaccinations obligatoires conformément à la réglementation**

Cas particulier :

Etudiant(e) non répondeur présumé à la vaccination contre l'Hépatite B :

- Assure le suivi annuel des marqueurs sériques**

Date :

Signature et cachet du médecin